

## **2. Impacts financiers liés à l'actuelle crise sanitaire, suite à l'arrêt des comptes d'avril 2020**

*Les impacts financiers liés à l'actuelle crise sanitaire Covid-19 à fin avril 2020 ont été présentés ce jour en CSE-C GRDF. Une nouvelle présentation pourrait être prévue en juin et juillet à la suite d'un nouvel arrêté des comptes.*

### *Volumes acheminés :*

On assiste à une baisse globale des volumes acheminés mais avec des écarts importants entre régions : entre 1% en IdF et 14% en Occitanie. Ces écarts sont liés aux différences en termes de typologie de clients. La part relativement importante la clientèle résidentielle dans le portefeuille explique la bonne résistance de la région IdF.

L'effet du retrait des volumes à fin d'année est estimé à 3,6 TWh, valorisés à 29 M€. Cet impact s'entend à climat moyen puisque vient s'ajouter un effet climat chaud qui pourrait se traduire par un retrait supplémentaire du chiffre d'affaires acheminement de l'ordre de 150 M€. Il est à noter que tous les écarts portant sur la part proportionnelle aux volumes du chiffre d'affaires acheminement sont compensés par le tarif. Le rattrapage pourrait néanmoins prendre plusieurs années étant donné les montants en jeu (le plafond de rattrapage sera d'environ 60 M€ en 2021 et 120 M€ en 2022).

### **Charges nettes d'exploitation :**

#### Recettes hors acheminement (-9 M€) :

Les recettes travaux devraient reculer de 9 M€ à fin d'année, en lien avec les hypothèses de retrait des investissements. Les autres postes sont globalement stables malgré un recul de la prestation liée aux coupures pour impayés consécutif au prolongement de la trêve hivernale. La CGT ne peut qu'apprécier ce geste envers les populations défavorisées.

#### Achats (impact globalement neutre):

Les achats spécifiques Covid-19 devraient être de l'ordre de 10 M€ à fin d'année, dont 5,5 M€ liés aux petites fournitures (masques, gants, gel...). Les achats hors EOTP Covid-19 sont en revanche considérés en recul de 10 M€ (5 M€ au siège, le reste dans les régions).

#### Production immobilisée main-d'œuvre (-24 M€) :

Le retrait des investissements devrait conduire à une baisse de la production immobilisée main-d'œuvre de -24 M€ à fin d'année. Ce montant aurait normalement été à déduire des charges d'exploitation puisqu'il se serait agi de frais de personnel consacrés à des investissements.

Rattrapage des heures de mise en réserve (-20 M€):

GRDF analyse la mise en réserve des agents avec le pointage des heures "non opérationnelles" sur des EOTP spécifiques. Il apparaît que le nombre d'agents mis en réserve serait d'un peu plus de 2 000 équivalents temps plein (ETP) sur la période de mi-mars à fin avril. Sans compter, les personnes en absence maladie (041) qui représentent sur la même période plus de 500 ETP.

Les heures non réalisées (hors production immobilisée) sont valorisées à 24 M€. Ce montant n'est pas une dépense supplémentaire pour l'entreprise puisque les agents concernés auraient de toute manière été payés. Il sert en revanche à estimer l'impact financier d'un rattrapage par des heures supplémentaires ou le recours à l'externe.

Les premières activités concernées sont les interventions clients et la maintenance. Ces activités, comme le précise la direction, seront à rattraper prioritairement en accord avec la Direction Générale de la Prévention des Risques (organe gouvernemental).

L'estimation de l'impact du rattrapage se base donc sur un total des heures non productives enregistrées auxquelles on applique un taux de rattrapage par activité, un taux d'externalisation et une hypothèse de coûts interne et externe. L'effet du rattrapage est estimé par cette méthode à 20 M€. Si nous comprenons l'hypothèse d'externalisation est de 60%, les autres n'ont pas été explicitées. Ces informations ont été demandées par vos élus CGT car elles posent la question de l'organisation opérationnelle en sortie de crise.

La Direction opérationnelle a indiqué qu'aucune décision n'a été prise dans le sens du recours externe pour l'instant mais qu'il s'agit de simples hypothèses de calcul. La CGT continuera de prôner la réinternalisation des activités, rattrapage ou pas, car les agents ont tout le savoir-faire et ont toujours démontré leur capacité à relever les défis et les missions de Service Public !

***Impact global sur les charges d'exploitation :***

Le total des effets listés ci-dessus, qui représente l'impact global de la crise sanitaire sur les charges nettes d'exploitation en 2020 est d'environ 55 M€, à comparer à une base de coûts prévisionnelle de 1 453 M€ (soit 3,8%).

***Investissements :***

Un retrait global des investissements de l'ordre de 300 M€ (sur environ 1 Md€) est attendu pour la fin de l'année. Si les investissements d'adaptation et de modernisation des ouvrages devaient faire l'objet d'un rattrapage d'ici la fin de la période tarifaire, ce ne serait pas le cas des autres domaines. Sont notamment concernés raccordements de nouveaux clients et de stations biométhane. Les impacts du retrait des investissements sur le revenu autorisé et les trajectoires clients/volumes à moyen terme restent à préciser.